Martigny, vendredi 30 juin 1933. *73me année* *No 76.*

LE CONFÉDÉRÉ

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
:-: Joindre 20 ct. en timbres poste :-:
à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction No 31, Administration et Annonces No 2.52

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm. ligne ou son espace — le mm. ligne 2 colonnes / 81 mm.
8 ct. Canton 20 ct.
10 ct. Suisse 30 ct.
10 ct. Etranger 30 ct.
Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

La Liberté de Conscience

A propos de l'intervention parlementaire de M. le conseiller national Crittin

On nous écrit :

Il fallait s'attendre à ce que le courageux plaidoyer de M. le conseiller national Crittin en faveur de la protection constitutionnelle et légale de la liberté de conscience et de croyance fût interprété de façon tendancieuse par des gens qui ont tout intérêt à jeter la confusion dans un débat qui exigeait, au contraire, un maximum de clarté.

Le correspondant fédéral du *Nouvelliste* s'est appliqué à cultiver le malentendu. A l'en croire, M. Crittin aurait eu l'intention de voler au secours des « Sans-Dieu ». Parlant de l'interdiction de l'ordre des Jésuites — interdiction dont chacun sait que les catholiques, maugréant pour la forme, sont les premiers à se réjouir — le correspondant du *Nouvelliste* ajoute :

« Les « Sans-Dieu » ont-ils des titres meilleurs aux ménagements ? Peuvent-ils revendiquer *une licence entière* (C'est nous qui soulignons) pour leur propagande, alors que toute activité dans l'Eglise et dans l'école est interdite aux Jésuites ? »

On ne saurait plus habilement insinuer que l'intervention de M. le conseiller national Crittin n'avait d'autre but que de tendre la perche à l'organisation des « Sans-Dieu ».

Or, prétendre cela, c'est commettre ou une sottise ou un acte de mauvaise foi. M. le conseiller national Crittin a formellement déclaré, au cours de son discours, que son intention n'était nullement de prendre la défense des « Sans-Dieu ». Il a même *blâmé* ce mouvement, dans la mesure où, prétend-on, il bafoue les convictions sincères des croyants et trouble ainsi la paix confessionnelle. En revanche, M. Crittin a mis très justement et opportunément le Conseil fédéral et le Parlement en garde contre un chauvinisme religieux qui, dépassant les bornes du droit, revendiquerait, au nom de *sa* vérité, la mise à ban des citoyens qui ne partagent pas telle forme de croyance et se croient légitimés à justifier leur façon de penser.

On ne pouvait plus opportunément placer le débat sur son juste terrain. Réclamer des mesures légales, pénales, contre ceux qui se permetraient de troubler l'ordre public et la paix confessionnelle par un prosélytisme abusif, en usant de procédés blâmables, c'est très bien. Mais que l'on prenne garde de ne dépasser la mesure et, sous prétexte de protéger la paix religieuse, de porter atteinte à cette liberté de conscience et de croyance, à cette tolérance des cœurs et des esprits sans lesquelles notre pays connaîtrait à nouveau les horreurs de la guerre religieuse et des déchirements civils qui mettraient en péril son existence même. N'est-ce pas le correspondant fédéral du *Nouvelliste* qui a écrit cette vérité :

« En Suisse, pays mixte, la paix religieuse est un bien inestimable ? »

C'est précisément pour sauvegarder ce bien inestimable que M. Crittin a pris l'initiative fort heureuse de rappeler certaines vérités essentielles et de plaider avec un éclat peu commun, au sein du Parlement embourbé depuis des années dans les problèmes purement économiques et matériels, la cause des principes lumineux de tolérance, de compréhension mutuelle, de charité, de fraternité des cœurs et des esprits, de liberté de conscience et de croyance, de ces principes qui, quoiqu'on dise, ont cimenté la Suisse moderne et ont permis à la Suisse contemporaine de traverser sans trop d'épreuves douloureuses les années si difficiles de la guerre et de l'après-guerre.

Il fallait mettre de l'ordre dans les esprits. M. Crittin a accompli cette tâche avec toute la généreuse éloquence dont il était capable. Et c'est pourquoi il a droit à la reconnaissance sans réserve de tous les patriotes qui, soucieux de l'avenir du pays, ont à cœur de travailler au maintien de la concorde, cette fleur civique qui ne peut s'épanouir que sans les rayons bienfaisants de la tolérance.

Le « Nouvelliste » y est allé aussi de son petit couplet contre M. Crittin en lui attribuant des propos qu'il n'a pas tenus et en oubliant de signaler qu'il blâmait l'activité des «Sans-Dieu ».

Nous y reviendrons. *Mr.*

Corps des instructeurs

Le Conseil fédéral a nommé deux nouveaux instructeurs d'infanterie, le premier-lieutenant Paul Wolf, de Sion, à Fribourg, et le premier-lieutenant Werner Scheidegger, de Wyssachen, à Berne.

Christianisme libéral

Il n'y a guère eu une époque où le libéralisme ait été aussi violemment attaqué, et de tous côtés, que ces jours-ci. Aucun des nouveaux fronts ne manque de le vouer aux gémonies, à côté des juifs et des francs-maçons. Toutes les anciennes tables de la loi sont brisées aujourd'hui ; mais jusqu'ici on n'a pas trouvé à les remplacer. Rien d'étonnant que le libéralisme s'arme partout pour sa défense et montre aux jeunes que beaucoup de choses qu'ils se figurent inventer, auxquelles ils croient donner la vie, sont le sang de son sang. Et à côté de la lutte contre le libéralisme politique on mène le combat contre le libéralisme religieux, qui a toujours considéré comme des proches parents ceux qui défendent les idées de liberté dans l'Etat ; ainsi le « front fédéral » se vante ouvertement de tendance aristocratiques et orthodoxes qu'on croyait dépassées depuis longtemps. N'est-il pas indiqué, en présence de tels courants intellectuels, de se remémorer les services dont le christianisme libéral peut se glorifier dans notre pays depuis un siècle ?

Les dernières décennies n'ont pas seulement ébranlé toute l'Europe et aboli des règles jusqu'alors intangibles, elles nous ont « déspiritualisés ». L'esprit a été remplacé par le sens de réalité. C'est une politique des réalités et non plus une politique idéaliste que nous avons faite. Notre époque s'est attachée beaucoup plus à ce qui est qu'à ce qui doit être. Et parce que l'esprit manquait, manquait aussi l'enthousiasme, la flamme merveilleuse qui non seulement dévore ce qui est vieilli et pourri, mais ouvre la voie aux choses nouvelles. Cela est vrai non seulement de la politique, que les jeunes voudraient mettre fond sur fond, mais surtout de la vie religieuse, en particulier du christianisme et de l'Eglise. Les masses ont perdu tout contact intime avec l'un comme avec l'autre. Dans la première génération du XXe siècle, la foi en la puissance du bien dans l'homme naturel et dans sa victoire finale sur toutes les forces contraires brillait comme un noble feu. Pas également chez tous ; il y avait alors aussi des pessimistes. Mais l'optimiste prédominait. Les brillants progrès extérieurs empêchaient de voir la misère morale qui se traînait à côté, et les succès de la technique faisaient oublier la crise de toute l'éducation à la maison, à l'école et à l'église, et de toute l'action morale sur les individus. Une bonne tenue, une loyauté superficielle étaient facilement considérées comme la preuve d'une honnêteté réelle, profonde, d'une conduite vraiment morale. On ne contestait pas qu'il y eût encore beaucoup à faire dans le détail, que de grandes masses étaient encore bien au-dessous du niveau où nous devrions être comme chrétiens. Mais on ne se doutait pas que le bien ne se développât puissamment et n'étendît son domaine. Les événements de la guerre et de l'après-guerre montrèrent combien cette appréciation était superficielle. On vit combien l'homme civilisé, le chrétien même, est encore près de la bête, combien il demeure soumis à ses instincts bestiaux, si bien qu'il suffit d'un relâchement de la morale, d'un ébranlement dans la vie publique pour les déchaîner. Nous avons fait faillite ; nous ne sommes pas ce que nous croyions être. Des manifestations telles que le bolchévisme et le fascisme ne sont autre chose que l'expression dernière de la pensée de millions de gens. L'idéal de nos classiques, qui exige avant toute chose la pleine manifestation du moi, est aujourd'hui aussi éloigné que possible de la majorité des hommes. C'est dans la mise sous tutelle de l'homme qu'on cherche aujourd'hui le salut, le gage d'un avenir heureux. Cette évolution des idées se manifeste aussi dans la vie religieuse ; ici également, on veut brider l'esprit. En Allemagne, les protestations instituent un nouveau régime ecclésiastique.

Il est un autre point sur lequel le christianisme libéral se sépare de l'opinion dominante : c'est la conception de l'homme et du monde. La conception optimiste, qui suppose l'individu capable de satisfaire pleinement aux exigences morales du sermon sur la montagne, a dû céder le pas à un noir pessimisme. Néanmoins, nous ne devons pas renoncer à la conviction que l'homme peut s'améliorer, à condition qu'il s'y emploie de toutes ses forces. Le christianisme libéral est d'accord avec l'école idéaliste que cette attitude est la condition du salut. Il estime avec Faust que « Celui qui sans cesse s'efforce vers le mieux peut être sauvé ». Le christianisme libéral peut, avec raison, reprocher à ses adversaires de considérer souvent le monde et les hommes comme trop mauvais, trop abandonnés de Dieu, en sorte qu'on en arrive à dire : Laissons donc ce pauvre monde tel qu'il est ! Laissons subsister les terribles contrastes entre riches et pauvres, ne touchons pas à toute cette misère. Au ciel, tout sera réparé. Quant à nous, notre mot d'ordre n'est pas : « Sauve-toi de ce monde de misère », mais « travaille à le sauver ! » Que tous nos efforts ne suffisent pas à atteindre ce but, cela va sans dire, mais nous ne devons néanmoins pas renoncer à lutter contre les ténèbres et pour la lumière. Si nous apercevons aujourd'hui plus nettement que la génération d'avant-guerre la puissance du mal, ce ne saurait être pour nous un motif de sacrifier le monde et de nous contenter de travailler à notre salut individuel. Voilà ce que devrait sentir tout homme qui a le cœur à la bonne place.

Le christianisme libéral est une branche du libéralisme, de ce puissant mouvement intellectuel qui est représentatif de tout le XIXe siècle. Dans ce mouvement prirent enfin corps les idées qui étaient déjà nées à l'époque de la Renaissance et de la Réformation et par lesquelles les temps modernes s'opposent au moyen âge. C'est la conviction qu'il est incompatible avec la dignité et les droits de l'individu d'asservir les hommes à un système politique, économique, religieux ou spirituel, ou n'importe quel système, qu'il faut le dégager de toute tutelle et lui laisser sa pleine liberté personnelle, et que finalement c'est ainsi qu'on travaille le mieux pour la collectivité. C'est dans cette foi et de cette foi que vit le christianisme libéral. D'autre part, nous voyons se manifester fortement la volonté de mettre de nouveau l'individu sous tutelle, comme au moyen âge, pour l'attacher par les liens politiques et religieux. On peut comprendre cette tendance, mais on ne saurait se défendre de penser qu'aucun de ceux qui réclament la tutelle en question soit disposé à se l'appliquer à lui-même en matière religieuse, et encore moins en matière politique. Nous sommes trop individualistes, trop épris de liberté et de personnalité pour accepter volontairement de redevenir une masse amorphe. P. R.-D.

A propos de Jésuites

On dirait que la *Patrie valaisanne* a été créée et mise au monde pour soutenir des opinions singulières. On sait qu'elle a déformé le sens de l'intervention de M. Crittin à Berne qui s'est fait le défenseur, non des « Sans-Dieu », mais de la liberté de conscience, bien inestimable et qui nous a valu la fin des conflits religieux. Elle l'a fait avec l'idée manifeste de nuire à M. Crittin. Et des ecclésiastiques, qui lisent la *Patrie valaisanne* avec plus de plaisir que Saint Thomas d'Aqui, n'ont pas manqué, dimanche dernier, déformant à leur tour les déformations du journal clérical, de reprocher aux catholiques d'envoyer à Berne M. Crittin, « défenseur des « Sans-Dieu ». Il y a toujours eu des gens pour se complaire dans la voie périlleuse de l'hypocrisie.

Présentement, la *Patrie valaisanne* a une turlutaine, une délicieuse turlutaine. On permettra que je la plaisante. Poursuivant donc sa carrière, comme ce dieu que rien n'arrêtait, la *Patrie* en veut à ce qu'elle appelle « des mesures d'exception contre les catholiques », prises jadis et naguère par la Constitution fédérale. Ces mesures, si j'ai mémoire de ces lignes déjà anciennes, ne sont autres que l'expulsion des Jésuites, la défense de fonder de nouveaux couvents et de nouveaux évêchés. Eh oui ! elle coupe encore ce fourrage dans ses prés bénis et c'est tout bien pour le lecteur. Elle demande la suppression de ce genre de contingentement. Si elle parlait de la vie présente et de la vie future, de l'âme libre et immortelle, si elle rappelait à chaque lecteur ses devoirs envers le prochain et envers lui-même, on pourrait l'applaudir. Mais voyez le paradoxe. Il n'y aurait pas assez de couvents par la faute de la Constitution fédérale radicale. Ouvrez les yeux et regardez. On en trouve à Brigue, à Sierre, à Sion, à Martigny, à Monthey, à St-Maurice. Moines blancs, moines noirs, chaux, déchaux, de bons ordres et de toutes obédiences. C'est très bien et je n'ai rien là contre. Les bons prêtres, les bonnes sœurs tiennent nos meilleures écoles, j'entends les plus agréables à tenir. Nos instituteurs et institutrices sont quasi relégués dans des patelins sans nom au fond de vallées sauvages. Ils s'en plaignent et sont disposés à se syndiquer, avec cri de ralliement : place aux laïques.

On aurait pas assez d'évêchés, alors que pratiquement, le Valais, nonobstant la Constitution, est assez bien fourni en évêques ou abbés crossés et mitrés. Trois, si je ne m'abuse, et qui ont entre eux des comptes assez difficiles à débrouiller. Sans compter celui qu'on a envoyé par delà les monts, au diable, vauvert. Mais dans ce domaine, je m'abstiens, car je ne lis pas à livre ouvert.

Notre regretté Gabbud était partisan du rappel des Jésuites. Moi de même. Sérieusement parlant, je tiens les Jésuites pour un ordre abondamment calomnié, et les préventions que l'on nourrit encore contre eux ne sont plus justifiées. Je les préfère aux Jésuites de robe courte. Ce sont d'excellents pédagogues. Ils ne font plus guère qu'enseigner la jeunesse et prêcher des missions. Il est vrai que nous avons d'excellents éducateurs valaisans et qu'il faut éviter la concurrence inutile. Et puis, s'accordent-ils avec les capucins ! Le passé est plein de brouille entre ces deux ordres. Bref, j'en passe. La *Patrie valaisanne* n'a qu'à lancer une initiative demandant le rappel de l'Ordre. J'y souscris et appuie le mouvement tendant à repêcher Moïse du fleuve. R.

Front valaisan

Divers journaux ont annoncé la constitution d'un front valaisan.

D'après la *Feuille d'Avis du Valais* diverses personnalités seraient à la tête du mouvement, mais jusqu'ici elles ont eu le courage . . . de garder l'anonymat.

Il est intéressant de publier ici à l'intention des lecteurs de ce journal le jugement porté par la *National Zeitung* sur M. Geo Oltramare après une conférence :

« . . . Si les paroles de Sonderegger furent d'une certaine clarté et relativement objectives, il en fut bien autrement du discours incendiaire de l'écrivain romand Oltramare. Lorsque l'orateur déclare qu'au cours de sa jeunesse il écrivit « des vers polissons », on ne peut que regretter qu'il ne se soit pas arrêté là ; car toute sa politique n'est pas autre chose qu'une polissonnerie. Les cheveux au vent, les yeux pleins de haine, les bras en bataille, il joue au sauvage, au charlatan politique, « pour amuser la galerie ». Un torrent de médisances et de tirades fulminantes contre la pourriture de la démocratie, contre le Juif Dicker, sur la personne duquel il s'attarde en citant des anecdotes, contre le conseiller fédéral Schulthess, tout cela tombe de la tribune sous les rires, les « Pfui » et les bravos ! Avec d'aussi banales et primitives sornettes, M. Oltramare croit avoir épuisé son thème : « L'histoire de la Suisse recommence ».

Toutes nos félicitations ! »

On ne saurait mieux dire.

Pour un impôt sur les magasins à prix unique

Vingt-et-un députés de la région Vevey-Aigle-Bex ont fait parvenir lundi au président du Grand Conseil vaudois la motion suivante :

« L'organisation dans notre canton de magasins à « prix unique » et « mi-gros » étant de nature à modifier sensiblement l'économie générale de notre pays, créant ainsi un préjudice certain à nos finances cantonales et communales, le Conseil d'Etat est invité à soumettre au Grand Conseil un projet de loi fixant un impôt spécial et progressif sur le chiffre d'affaires réalisé par des magasins de ce genre. »

Retraite du colonel commandant de corps Sarasin

On annonce de Berne que le colonel commandant de corps Sarasin, de Genève, l'actuel commandant du 1er corps d'armée, a demandé, pour raison de santé, à être relevé de son commandement pour la fin de l'année.

On savait depuis quelque temps que le démissionnaire, âgé de 63 ans, souffrait d'une maladie de cœur et qu'il devrait sous peu renoncer à continuer à exercer un commandement actif.

Le colonel Sarasin n'était pas un officier de carrière. Avant d'être appelé à la tête d'une division d'armée, il était professeur de sciences naturelles à l'Université de Genève. Cela ne l'empêcha pas de faire une brillante et rapide carrière militaire. Promu colonel en 1916, il commanda tout d'abord la brigade d'infanterie 5 et, plus tard, la brigade de montagne 3. C'est le 24 août 1920 qu'il était nommé colonel-divisionnaire. Tout d'abord placé à la tête de la 4e division, il prit le commandement de la 2e division au début de l'année 1921 déjà. Depuis 1927, le colonel Sarasin était à la tête du 1er corps d'armée. Il rendit en cette qualité d'éminents services au pays.

Une manifestation de reconnaissance

Inauguration du monument Gabbud

Une foule émue et recueilie, dans laquelle nous avons reconnu de nombreux amis et admirateurs de Maurice Gabbud, beaucoup de jeunesse, a tenu, malgré le temps, à assister à l'inauguration du monument érigé en souvenir de l'ancien rédacteur du *Confédéré*.

Le cortège se forme sur la Place du Châble, précédé de l'*Avenir*, société de musique de Bagnes, des couronnes offertes par le Parti radical valaisan et le *Confédéré*, de fleurs hommage de M. le conseiller national Crittin, se rend au cimetière et se masse autour de la tombe de notre ami regretté.

La toile qui recouvre le monument est arrachée et l'œuvre du sculpteur Casanova de Monthey apparaît dans toute son éloquente simplicité. C'est une stèle en grès du Val d'Illiez portant l'effigie de M. Gabbud exécuté par la Fonderie artistique de Couvet et l'inscription : Maurice Gabbud, 1885-1892, rédacteur du *Confédéré*.

C'est M. le conseiller national Crittin qui prend la parole le premier au nom du parti radical valaisan et du *Confédéré*.

« Devant la dépouille des grands et bons citoyens, dit-il, on demeure toujours étourdi par le bruit que cause leur chute et par le vide que creuse leur tombe ». Mais à peine étions-nous ressaisis du choc douloureux produit par la mort de Maurice Gabbud, que le Comité du journal le *Confédéré* prit l'initiative de l'érection du monument que nous inaugurons aujourd'hui.

. . . Arrachée aux monts qui ont été avec ses livres, les compagnons et les confidents du petit berger de Lourtier, cette pierre tombale est bien le symbole des qualités de l'homme dont elle va perpétuer le souvenir : modestie, simplicité, volonté et opiniâtreté. C'est dire que notre sculpteur valaisan, Jean Casanova, a mis dans la confection de son œuvre toute son âme d'artiste et tout son cœur de camarade de son cher rédacteur du *Confédéré*. Qu'il en soit remercié et félicité. »

L'orateur rapelle ensuite la réserve et la modestie du défunt, son amour des humbles et son dévouement pour eux, son indulgence et sa tolérance ; il déclare avec force :

« Chez celui dont nous célébrons la mémoire en ce jour, c'est l'amour de la liberté qui a inspiré toute sa vie. Il avait une foi invincible dans l'influence souveraine de cette vertu démocratique. Il avait un culte religieux pour cette liberté et la même ardeur qu'il mettait à défendre la sienne et celle de son parti politique, il l'aurait dépensée loyalement à faire respecter celle des autres si elle avait été discutée ou contestée . . .

Il considérait la liberté de conscience comme la plus sacrée des libertés et une large tolérance comme le devoir primordial de tout bon citoyen suisse. Aussi bien notre ami Gabubd a toujours professé que toute autorité, tout dogme, toute confession, toute philosophie qui essaie de limiter les droits de la raison et de la conscience est, aujourd'hui, comme hier, un redoutable obstacle au développement de l'homme, un obstacle au progrès, au libre épanouissement de nos responsabilités et de nos espérances. C'est parce qu'il était plein de cette idée qu'il s'élevait et combattait les fanatiques, le cléricalisme qui sous l'influence de l'intolérance et de la passion religieuse consiste surtout à abuser de l'exercice du sacerdoce et à mettre une religion au service de la politique. De même, il ne craignait pas de s'en prendre aux sectaires qui sous couleur d'indépendance de la conscience ne témoignent aucun respect aux religions ».

M. Crittin examine ensuite l'activité du défunt comme rédacteur, son incorruptible honnêteté et donne sa vie en exemple aux jeunes.

Après avoir confié la garde du monument à la population fière, vaillante et tolérante de Bagnes, il termine sa péroraison en s'écriant : « Ami Gabbud, vous n'êtes pas vraiment mort, car j'en fais le serment, au nom du parti radical valaisan, au nom du *Confédéré*, au nom de tous ceux qui sont ici présents, vous ne serez jamais oublié. »

L'*Avenir* joue un morceau de circonstance écouté avec recueillement, puis M. le Dr Bise, au nom de la presse radicale suisse, prononce un éloquent discours que nous publierons lundi et dont voici la fin :

« Gabbud voulait que la démocratie fût toute à tous suivant en cela la formule première de notre Helvétie aimée : Un pour tous, tous pour un !

Gardons cet esprit parce qu'il est vertu et vie. Des novateurs ont l'imprudence d'appeler stagnation l'esprit dont est issue la Suisse moderne, 'lesprit de progrès qui la rendait libre et prospère, l'esprit de paix qui la fait bénir des hommes. Ils veulent nous ramener, eux, au régime que brisèrent nos aïeux du XIIIe siècle, refaire en quelque sorte de notre pays comme une province du St-Empire. Provoqués par une telle aberration, promettons sur cette tombe qui, pareille à celle de Jean-Jacques, est pour nous un symbole vivant, promettons de vouer notre cœur, notre effort, nous même enfin à la défense du patrimoine pour lequel vécut Gabbud, pour la démocratie et pour la liberté ».

Le cortège se reforme et se rend dans les sous-sols de l'Ecole libre aimablement mise à notre disposition.

Il est donné lecture des lettres d'excuses de MM. Steinmann, secrétaire du parti radical suisse, Delacoste, 1er vice-président du Grand Conseil, Marc Morand et Avanthey du Comité du *Confédéré*, Ch. Haegler, président de la presse valaisanne.

Puis, M. Louis Moret, président du Conseil d'administration de la presse libérale-radicale du Valais, remercie tous ceux qui ont pris part à cette manifestation : MM. Dr. Bise, représentant de la presse radicale de la Suisse, Ghika de la presse valaisanne, Crittin, conseiller national, Casanova, sculpteur, les députés au Grand Conseil, les conseillers radicaux de Bagnes, la musique l'*Avenir* MM. Couchepin et Spahr anciens conseillers nationaux, les nombreux amis accourus entourer la famille de Mce Gabbud et les organisateurs.

«C'est parce que vous avez connu l'homme intelligent, loyal et bon, l'homme de devoir que fut Mce Gabbud que vous avez tenu à assister à l'inauguration de ce monument, la belle œuvre du sculpteur Casanova que nous avons pu admirer il y a quelques instants.

Notre ami Gabbud, dans tous les genres où il s'est essayé, sans avoir malheureusement le temps de s'y consacrer davantage, a fait preuve d'une vive intelligence et d'un talent original, et rien de ce qu'il a laissé ne saurait nous laisser indifférents.

Mais c'est dans le journalisme surtout que ses dons ont eu l'occasion de s'épanouir. Sans doute, peut-on le regretter, puisque le journalisme est par excellence du domaine de l'éphémère. Il est en effet exceptionnel que l'on puisse fonder une œuvre littéraire durable sur ce qui étant l'actualité aujourd'hui est demain déjà du passé oublié et souvent déjà dénué d'intérêts.

Mais Mce Gabbud du jour où il aurait accepté la charge de la rédaction du *Confédéré* avait pris sa tâche de journaliste à cœur. Consciencieux et probe, pour rien au monde il n'eut négligé son journal pour se consacrer à une œuvre qui lui eût rapporté plus d'honneur et de gloire. Le *Confédéré* lui doit un gros tribut de reconnaissance, et c'est ce que je tenais à exprimer encore ici en ma qualité de président de son Conseil d'administration.

Non, Mce Gabbud pouvait détester certaines idées, il ne détestait jamais les hommes. Aussi a-t-il réussi à se faire respecter et aimer même de ses adversaires politiques et tous ont rendu hommage à ses mérites. Et c'est encore cette intention qui nous trouve réunis ici aujourd'hui. Aussi au nom du Comité du *Confédéré* et du Comité d'organisation, je tiens à vous remercier d'avoir répondu à notre appel.

Je tiens même à présenter à la famille de notre regretté Mce Gabbud nos sentiments de profonde sympathie. Qu'elle garde l'assurance que le souvenir de leur cher défunt demeure vivant parmi nous et ne sera pas effacé de sitôt. »

Ce fut enfin au tour de M. le Dr. Charvoz, l'ami et le protecteur de Gabbud, à nous présenter sa biographie.

Ce tableau de la vie, de l'évolution de notre regretté rédacteur, brossé de main de maître par celui qui l'a le mieux connu a fait se mouiller bien des yeux.

Nous ne pouvons le résumer et c'est pourquoi nous le publierons prochainement en entier.

Enfin M. Maret, beau-frère du défunt, a remercié en termes émus au nom de la famille.

Puis, c'est la fin, et lentement la foule s'écoule pour regagner qui Sierre, Sion, le Haut-Valais, Monthey, Martigny ou les villages de la montagne ; chacun s'en va, heureux et réconforté du témoignage de reconnaissance qui vient d'être rendu à un excellent citoyen.

Remercions en terminant MM. Th. Gard, député, animateur discret de cette manifestation, la musique l'*Avenir* et son dévoué directeur M. Emonet, les deux restaurateurs improvisés MM. Birker et Michellod, le Comité de l'Ecole libre, tous ceux enfin qui, sans compter, se sont dépensés pour la réussite de cette belle manifestation.

Mr.

A la ligue pour la protection de la Nature. — Voici les conclusions et propositions faites par M. le professeur Mariétan à l'assemblée générale de cette société qui eut lieu l'autre dimanche à Sion :

1. Appuyer le projet de création d'un important district franc dans le Haut-Valais comprenant le massif du Bietschhorn, avec les limites suivantes : Eggishorn, Märjelensee, Langgletscher, la Lonza, jupsqu'à Gampel, Hothen, ligne du Lœtschberg, Gredetsch, Belalp, Riederfurka, Eggishorn.
2. Meilleure préparation des organes de surveillance : gendarmes, gardes-chasse, garde-champêtre et forestiers.
3. Meilleure éducation du peuple dans le sens de la protection de la nature par la presse, la radio, les affiches, etc.
4. Action de la jeunesse.
5. Création en Valais d'une commission officielle du Naturschutz, semblable à celles qui existent dans les cantons de Zurich et d'Obwald. Cette commission serait nommée par l'Etat qui lui allouerait un modeste subside lui permettant de travailler. Elle serait consultée par l'Etat dans les nombreux cas de protection qui se présentent. Les autorités législatives du canton semblent se préoccuper des questions de protection ; dernièrement une motion a été déposée au Grand Conseil demandant la protection du folklore ; en 1929, une autre motion demandait la protection des sites valaisans. Le moment paraît donc favorable pour entreprendre une action de grande envergure.

Le rapport de M. le professeur Mariétan, dont l'enthousiasme pour la cause qu'il défend est communicative, est très chaleureusement applaudi, puis la séance est levée.

Eglise protestante. — *Cultes du 2 juillet :* Morgins 10 h., Champéry 10 h. (M. Souvairan), Sion 9 h. 45 (M. Hemmeler), Sierre 20 h. 30, Montana 10 h. 15, Brigue 9 h. 30 (culte français, M. Waldvogel), Monthey 10 h., Bouveret 14 h.

Société des anciens élèves aux écoles d'agriculture.— Les anciens Elèves sont informés que l'assemblée générale annuelle de la Société aura lieu à Leytron, le 2 juillet prochain avec le programme suivant :

Arrivée des trains : de Brigue 7.47 h. ; de St-Maurice 9.03 h.

Un service d'autocar sera organisé pour le train de St-Maurice, de la gare de Riddes, à Leytron, afin que l'office religieux puisse avoir lieu à 9 heures 30.

Messe à l'Eglise paroissiale de Leytron à 9 h. 30.

Séance à la Copérative de Consommation à Leytron, à 10 h. 30.

Ordre du jour :

1. Protocole de la derière assemblée ;
2. Allocution présidentielle ;
3. Lecture des comptes ;
4. Lecture du rapport des vérificateurs ;
5. Nominations statutaires ;
6. Conférence de M. le Dr. Feisst, directeur de l'Office central de propagande en faveur des produits agricoles de l'arboriculture fruitière et de la viticulture suisse à Zurich, sur le *Développement commercial de l'agriculture en Valais.*
7. Discussion concernant les projets de voyage d'étude (à Rome et aux Marais Pontins), présentés par le Comité ; choix et fixation de la date ;
8. Admission de nouveaux membres.
9. Propositions individuelles.

Vin d'honneur. Banquet à 12 h. 30.

Les participants au banquet sont priés de s'annoncer immédiatement auprès du secrétaire de la Société, à Sion.

Les anciens élèves ou instituteurs ayant suivi des cours à Châteauneuf, qui ne se seraient pas acquittés de leurs cotisations, sont invités également à assiter à l'assemblée générale ; leur cotisation sera perçue le jour de l'assemblée. Une circulaire particulière n'a été adressée qu'aux membres qui ont payé régulièrement leurs cotisations.

Nous espérons pouvoir saluer une participation nombreuse à Leytron, étant donné le grand intérêt que présentent les différents points à l'ordre du jour.

Le Comité.

Une retraite au Palais fédéral. — Le 1er juillet prochain, M. Jules Farquet, de Chamoson, réviseur de 1re classe au Département fédéral des finances, prendra sa retraite.

Retraite bien méritée, après 45 ans de service, d'abord au Jura-Simplon et au Département des finances ensuite. Quel est le Valaisan ayant séjourné à Berne qui ne connaisse pas M. Farquet ? Serviable, d'un caractère toujours gai, jovial, il a rendu de grands services à ses compatriotes.

Il fut, à l'occasion de sa prochaine retraite, l'objet de témoignages nombreux de sympathie de la part de ses collègues supérieurs et employés de bureau. Tous ont rendu hommage à son travail consciencieux, à l'aménité de son caractère. Il ne laisse que des amis.

Puisse M. Farquet jouir longtemps de sa retraite.

J. D.

Les Maîtres-Imprimeurs suisses à Zermatt. — La 64e assemblée générale de la Société suisse des Maîtres-Imprimeurs, dont l'organisation fut confiée à la Section benjamine, celle du Valais, siégea à Zermatt les 23, 24 et 25 juin 1933. Malgré le temps incertain, nombreux étaient les membres ayant répondu à l'invitation. C'est en présence d'environ 160 personnes que M. Schoechli, président de la Section du Valais, salua, samedi soir, à l'Hôtel Mont-Cervin, les participants à l'assemblée. Il remercia la Direction des Hôtels Seiler qui mit tout en œuvre pour rendre ce court séjour au pied du Cervin des plus agréables ainsi que les chemins de fer secondaires qui firent bénéficier les membres de rabais sensibles.

Vendredi soir, à l'assemblée des délégués, d'importantes questions furent discutées, ainsi que différentes propositions devant être soumises le lendemain à l'assemblée générale. Celle-ci eut lieu à l'Hôtel du Mont-Cervin, sous la présidence de M. Furrer (Zurich(. L'ordre du jour fut rapidement liquidé et à la satisfaction générale. Le Comité central, composé de neuf membres, et les différents comités et organes de la Société, après remplacement de quelques places vacantes, furent réélus. La prochaine assemblée aura lieu à Interlaken.

Sembrancher. — *Office des poursuites.* — M. André Delasoie a été nommé substitut-préposé de l'office des poursuites de l'Entremont.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

A l'Ecole valaisanne de nurses

(Comm.) La journée du 26 juin 1933 comptera dans les annales de l'Ecole valaisanne de nurses. C'est elle, en effet, qui a vu les premiers examens de la jeune institution. Devant un jury composé de M. le rév. curé de la ville, des représentants de l'autorité communale, de la Commission scolaire de l'Ecole, de la Sr. Supérieure et de la Directrice, une à une les 12 élèves (dont l'une est une religieuse de l'Hôpital de Sion) se présentèrent pour rendre compte du bagage intellectuel et pratique qu'elles se sont acquises durant l'année écoulée.

Les examens théoriques (anatomie, puériculture, maladies infantiles, morale professionnelle) ainsi que les démonstrations pratiques de l'après-midi (piqûres, ventouses, bandages, inhalations, soins aux bébés, Frœbel, etc., etc) ont été une éclatante preuve non seulement de l'excellent enseignement reçu, mais aussi de l'immense dévouement dont a fait preuve le personnel enseignant et les Sœurs de la Pouponnière. Le dévouement et la bonté de M. le rév. curé Walther et de M. le Dr. Ad. Sierro, spécialiste des maladies infantiles, égalent la compétence avec laquelle ils cherchent à former ces jeunes élèves qui, nous en sommes persuadés, leur garderont toujours une profonde et sincère reconnaissance. Toutes les jeunes filles ont bien réussi ces différents examens et c'est donc bien préparées sous tous les rapports que quelques unes vont prendre leur vol. Puissent elles ne jamais oublier les leçons, les conseils et les exemples reçus à l'école et être toujours concientes du beau rôle d'ange gardien qu'elles sont appelées à jouer. Nos vœux les meilleurs les accompagnent.

Dimanche prochain, 2 juillet, aura lieu, dans la salle de récréation de la Pouponnière, l'exposition des ouvrages manuels et des petits objets « Frœbel » confectionnés par les élèves sous la direction compétente de Mlle M.-G. de Sépibus. Cette exposition est publique et toutes les personnes qui s'intéressent à ces travaux sont gracieusement invitées à la visiter de 14 à 17 heures.

Après cela, ce sera la nouvelle année scolaire qui commencera et les jeunes filles qui désirent embrasser cette profession si féminine feront bien de s'annoncer à temps, car l'Ecole ne dispose que d'un nombre restreint de places soit pour les élèves externes, soit pour les élèves internes.

Capitol sonore, Sion

Le « Sort des Rois » est un film français interprété Simone Mareuil, Jacques Maury, Pierre Juvenet. Il est d'actualité et mérite d'être vu.

Prochainement « Gare cetnrale » avec Douglas Fairbanks.

Chronique sierroise

Série noire à Sierre

Un chauffeur sédunois est tué.

Dans la nuit de mercredi à jeudi un camion conduit par M. Wehrlen fils, de Sion, arrivé à 500 m. de la sortie de Noës est sorti de la route, a arraché 4 bornes et est tombé dans le canal.

Le chauffeur a été tué sur le coup. Deux personnes qui l'accompagnaient ont été gravement blessées et transportées à l'Hôpital de Sion.

Le camion est détruit.

Plusieurs blessés.

Quelques instants auparavant, un autre camion appartenant à M. Gust. Dubuis de Sion, revenant du Haut-Valais, s'est retourné fond sur fond à l'entrée de Sierre dans un contour dangereux. Les occupants blessés ont été transportés à la clinique deSierre.

Des motocyclistes qui l'échappent belle.

Un motocycliste ayant comme passagère une jeune fille a dérapé et fait une chute au même endroit ; le jeune homme s'en tire avec quelques égratignures, la jeune fille est indemne.

Moto contre auto.

Hier jeudi à midi, au pont des C. F. F., à Glarey-Sierre (bientôt aussi tristement célèbre que celui de Riddes) un motocycliste est entré en collision avec une auto étrangère. Dégâts matériels assez importants et quelques égratignures.

MARTIGNY

Le progrès à Martigny

L'administration des téléphones avait convié mardi dernier, diverses personnes à visiter la nouvelle centrale téléphonique de Martigny.

Nous ne reviendrons pas sur les détails techniques qui ont été exposés dans nos derniers numéros.

Rappelons que mardi dernier, dès midi 30, chaque abonné a entendu, lorsqu'il a appelé la centrale, un son musical au lieu du traditionnel « quel numéro ».

Une fois de plus le mécanisme a remplacé la femme.

Signalons ce fait admirable qui est tout à l'honneur de ceux qui ont dirigé et exécuté ces travaux, à savoir que tout a fonctionné sans un seul accroc.

A 17 h., nous sommes donc reçus par M. Mévillot, administrateur du réseau valaisan. Il y a là MM. Thomas, préfet, de Torrenté, ingénieur, représentant le Département des Travaux publics, M. Sauthier, vice-président de Martigny-Ville, M. Fioroni, directeur de la Maison Hassler de Berne et la presse.

M. Mévillot nous explique le mécanisme et nous assistons à divers essais.

Après cette visite instructive, nous visitons les caves Orsat où nous sommes reçus par M. René Morand, directeur et enfin nous nous rendons chez Kluser faire honneur au dîner offert par la Maison Hassler aux invités, aux fonctionnaires et au personnel à l'occasion de la mise en service de cette nouvelle centrale.

Au dessert quelques aimables paroles furent prononcées par MM. Mévillot, Fioroni et A. Sauthier, qui tour à tour, célébrèrent le mérite de notre industrie suisse (la Maison Hassler est suisse tant au point de vue capital qu'au point de vue de la nationalité) et les nombreux techniciens qui ont dirigé les travaux, sans oublier les téléphonistes qui firent preuve d'une rare patience.

Nous avons noté la présence de MM. Frachebourg, de la Direction générale, Trachsel, inspecteur des câbles, Henri Charles et madame, notre sympathique administrateur des téléphones de Martigny, Mlle Blanc, surveillante à Lausanne.

M. Fellrath, ancien chef du réseau valaisan, a envoyé un télégramme de félicitations.

Une petite sauterie, conduite par l'orchestre Corthay, a terminé la soirée.

Kermesse de l'Harmonie

L'activité de notre Société de musique a été toute particulière cette année. Les manifestations variées, telles que répétitions, concerts, réceptions, se sont suivies sans interruption. Aussi, espérons- nous qu'elle soit en droit d'escompter, de la part de ses amis et de toute la population, aide et appui. Que ceux-ci viennent donc nombreux à la kermesse qu'elle organise en une seule fois les samedi et dimanche 1er et 2 juillet.

Tout d'ailleurs, a été prévu pour contenter les goûts de chacun. Samedi soir, les amateurs de bonne musique entendront un programme très varié ; les danseurs pourront, dès 23 h., voltiger aux sons d'un excellent orchestre.

Les chanceux habituels pourront s'essayer aux jeux divers et à la tombola qui sera cette année tout spécialement achalandée en superbes lots.

Pour accompagner les divers amusements, il n'a pas été oublié les plaisirs du palais ; chacun pourra déguster des vins de choix, se rafraîchir d'excellentes limonades, bière, sirops, car, notez-le bien, le beau temps sera de la partie . . . comme toujours.

A l'Hôpital de Martigny

Une question : Comment se fait-il que le *Confédéré* adressé à l'Hôpital du district de Martigny ne soit pas remis aux pensionnaires comme le sont les autres journaux ?

A l'« Etoile », ciné-casino : Quick

(Comm.) La fidèle clientèle de l'Etoile, qui a appris avec plaisir l'importante baisse des prix et les conditions spéciales faites aux personnes des villages environnants, s'empressera de venir voir le grand film U. F. A. « Quick », interprété par la célèbre actrice Lilian Harvey, Armand Bernard, l'amusant comique, Jules Berry, Pierre Brasseur.

La ravissante musique de « Quick » est du composi-

teur R. W. Heymann, qui a déjà composé les airs bien connus : « Avoir un bon copain », « Tout est permis quand on rêve », « Les gars de la marine », etc.

« Quick » est un film de grande classe que personne ne voudra manquer. Tout le monde fredonnera en sortant le nouvel air qui, bientôt, fera fureur, « A qui vais-je donner mon cœur ». Après « Le Chemin du Paradis », « Ronny », « Le Capitaine Craddock », voici le dernier né d'U. F. A. : « Quick ».

« Quick » inaugure la série des grandes productions qui vont passer sur l'écran de l'Etoile. Bientôt en effet, « Fanny », « Au nom de la loi », un second « Accusée, levez-vous », « La belle Marinière ».

Au « Royal-Sonore, *avenue du Bourg.*

(Comm.) Nombre de femmes portent la culotte dans l'exercice de certains sports et dans leur ménage. Nulle cependant ne la porte aussi crânement que Jeanne Boitel dans « Conduisezmoi, madame ». Ses insolences tranquilles et calculées, sa docilité narquoise, son endurance et son ironie feront la joie des spectateurs. Armand Bernard apporte dans ce film l'élément nettement comique. Lui aussi porte la livrée du chauffeur ; un chauffeur qui conduit mal, ne connaît pas son moteur, collectionne les pannes. Il porte en écharpe un bras parfaitement sain et solide. Cette fracture imaginaire et providentielle arrange au mieux les projets de son maître et de la « chaufferette ». Naturellement... le bras ne guérit jamais. Il faut voir ce film pour comprendre combien le moindre détail peut servir à un homme comme Bernard pour en tirer des effets comiques renouvelés.

Pour conclure nous ne conseillerons pas à ceux qui cherchent un chauffeur de tout repos de suivre la méthode d'André Deville. Mais... pour les célibataires qui veulent trouver une petite femme ravissante qu'ils ne manquetn pas de venir voir combien agréablement se termine cette charmante aventure.

Les Andrelys

L'arène de variétés Andrelys sera depuis ce soir à la rue des Hôtels et donnera plusieurs représentations.

Tous ces artistes, qui sont Suisses, méritent d'être encouragés ; ils prouvent une fois de plus que c'est souvent dans les petites entreprises qu'on trouve les meilleurs artistes.

Allez les applaudir.

Nouvelles du jour

M. Roosevelt au pied du mur

Il faut accepter ou bien de stabiliser le dollar, ou bien de fermer la Conférence de Londres

De source anglaise, généralement bien informée, on assure qu'à la suite de l'entretien qu'il a eu ce soir avec M. Georges Bonnet, ministre des finances français, au cours duquel le minstre lui a exposé avec force la volonté très nette des cinq pays européens à change stable de rester fidèles à l'étalon-or, M. MacDonald a envoyé un message personnel et urgent au président Roosevelt pour le mettre au courant de la situation et l'informer que, si l'on n'arrive pas rapidement à une stabilisation de fait du dollar, tous les travaux de la Conférence se trouveront irrémédiablement compromis.

* * *

Les travaux parlementaires français

Dans la soirée, M. Daladier a fait connaître qu'il entendait faire voter par la Chambre et le Sénat, avant la séparation, les projets concernant le blé, la viticulture, la réorganisation de la Compagnie générale transatlantique et l'amnistie

En ce qui concerne la rentrée parlementaire, le président du Conseil a ajouté qu'il entendait convoquer le Parlement dès le début du mois d'octobre, afin de commencer le plus tôt possible la discussion budgétaire.

Les budgets des ministères sont, en effet, arrêtés, sauf celui de la guerre, qui subit encore quelques modifications. La commission des finances de la Chambre sera saisie dès septembre des propositions gouvernementales. Elle pourra les étudier dans le même mois. En octobre, la Chambre sera donc à même de commencer l'examen du budget qu'elle pourra vraisemblablement voter avant la fin de l'année.

Dans le parti du Centre allemand

Le comité exécutif du parti du Centre s'est réuni aujourd'hui pour examiner la situation telle qu'elle se présente pour lui-même après la disparition plus ou moins forcée de tous les autres partis.

Dans les milieux centristes, on déclare que le bruit suivant lequel le parti aurait décidé sa propre dissolution est sans fondement. Le sort du parti du Centre, déclare-t-on, est entre les mains de son chef, M. Bruning, qui après mûre réflexion fera connaître d'ici peu sa décision.

La désagrégation du parti a cependant déjà commencé.

* * *

Fatty est mort

« Fatty », le gros « Fatty », qui fut un des rois de l'écran, a été trouvé mort dans son lit.

LES SPORTS

Le Tour de France cycliste

Classement de la 1re étape : 1. Archambaud, 7 h. 48 (moins bonification de deux minutes pour le classement général) ; 2. Louyet, premier des individuels, 7 h. 51 (moins une minute de bonification) ; 3. Jean Aerts ; 4. Lemaire ; 5. Rebry, tous le même temps ; 6. Decroix, 7 h. 53 ; 7. Speicher ; 8. Stoepel ; 9. J. Wauters ; 10. Hardiquest, tous le même temps ; 11. Deloor, 7 h. 53' 58 ; 12. Schepers, même temps ; 13 Guerra, 7 h. 54' 20" ; 14. Buse ; 15. Ch. Pellissieir.

Classement des Suisses : 38. Blattmann, 8 h. 3' 25 ; 55. Alf. Buchi, 8 h. 14' 24" ; 60. Luisoni, même temps ; 61. Antenen, 8 h. 16' 46"; 66. Alb. Buchi, même temps; 67. Bula, même temps.

2me étape : Lille-Charleville (192 km.)

C'est finalement Guerra qui a enlevé l'étape en 5 h. 33 min. 50 sec. Les 12 suivants, Aerts, Ronsse, Rebry, Legrève, Archambaud, Wanters, Hardiquest, Buse, Vervaecke, Lemaire, Magne, Morenhut, Max Bulla, tous dans le même temps.

Albert et Alfred Buchi sont classés respectivement 29 et 30me. Leurs co-équipiers suivent de près. On se reconnaît à souligner l'excellente course fournie par nos représentants.

Le classement général à la fin de la 2me étape s'établit comme suit : 1. Archambaud, 2. Aerts, 3. Lemaire, 4. Rebry, 5. Guerra.

3me étape : Charleville-Metz (166 km.)

1. Schepers, Belge, en 4 h. 37 min 24 sec., 2. Ronsse, Belge, 3. Buse, Allemand, 4. Rinaldi, premier des touristes routiers, 5. Camusso, Italien.

Eliminé : Charles Pélissier.

Le classement général : 1. Archambaud, Français, 17 h. 56 min. 45 sec. ; 2. Aerts, Belge, 18 h. 03 min. 17 sec. ; 3. Lemaire, Belge, 18 h. 04 min. 17 sec.

Classement des Suisses : 40. Alf. Buchi, 18 h. 29'39" 51. Blattmann, 18 h.38'12" ; 52. Alb. Buchi, 18 h. 38 min. 49 sec ; 55. Pipoz, 18 h. 44'20" ; 56. Luisoni 18 h. 45'38" ; 64. Bula 18 h. 59'7" ; Antenen 19 h. 39 sec.

Le classement des équipes : 1. Belgique 54 h. 11 min. 51 sec ; 2. France, 54 h. 18 min. 18 sec. ; 3. Allemagne, 54 h. 28 min. 34 sec. ; Italie, 54 h. 44 min. 57 sec. ; 5. Suisse 55 h. 46 min. 40 sec.

Course cycliste à Conthey

Le vélo-club de Conthey organise une course ouverte à tous les cyclistes en possession ou non d'une licence. Parcours 50 kilomètres : Conthey-Sierre-St-Pierre-de-Clages-Pont dela Morge.

Le départ sera donné à 13 heures devant l'Auberge du Pas-de-Cheville, le dimacnhe 2 juillet.

Distribution des prix à 18 heures. Nombreux prix.

Le Comité.

Les championnats de la S. F. G.

Selon le cycle des manifestations organisées par la Société fédérale de Gymnastique, l'année qui suit celle de la fête fédérale est réservée aux championats auxquels ne sont admis que les gymnastes et équipes susceptibles de s'assurer le titre de champion de la S. F. G. Les gymnastes pouvant participer à ces championnats — qui auront lieu le 3, évent. le 10 septembre prochain, à Langenthal, seront donc préalablement sélectionnées, cela aussi bien pour les diverses épreuves de la gymanstique à l'artistique, des nationaux et de l'athlétisme léger que pour les courses et les jeux.

Pour l'artistique il est fait un triage, basé sur les résultats enregistrés au cours des années 1932 et 1933. Parmi les 15 gymnastes sélectionés 8 seulement seront admis à disputer le titre de champion suisse et ceci pour chacune des épreuves que comporte le programme de la gymnastique à l'artistique.

Les épreuves des gymnastes aux nationaux se réduisent à la lutte libre — dont le règlement sera publié ultérieurement — et au jet de pierre.

Quant à l'athlétisme léger on fera disputer des éliminatoires entre les dix meilleurs athlètes annoncés. Seront admis aux finales, pour chacune des épreuves, les 6 gymnastes qui lors des éliminatoires auront fourni les meilleurs résultats. Pour la course de 100 m. et celle de 400 m. le nombre des finalistes est arrêté à quatre.

En fait de concours de groupes, il y aura des courses-estafettes et les différents jeux pratiqués dans les sections affiliées à la S. F. G. (balle au poing, balle au panier et Handball). Le nombre des équipes est également limité.

Les championnats en question réuniront donc le « dessus du panier » des gymnastes suisses. Voici, à titre de renseignement, la liste des champions actuels de la Société fédérale de gymnastique :

A. Artistique :

1. Reck : Haenggi H., Berthoud,	p. 57.25
2. Barres : Mack Eug., Bâle	58
3. Cheval arçons : Pfister O., Berne	57
4. Anneaux : Hunziker A., Uster	56.25
5. Saut de cheval : Kern Emile, Berne	58.25

B. Nationaux :

1. Lutte libre : Poids léger : Perret D., Lausanen ; Poids mi-lours : Kyburz E., Berne ; Poids lours : Roth Rob., Oberburg.
2. Jet de pierre : Honegger H., Ruti.

C. Athlétisme :

1. Balle à lanière : Waeckerlin H., Zurich	*m. 56.62*
2. Javelot : Meier Franz, Olten	50.58
3. Course de haies: Ruckstuhl H., Winterthour	sec. 15.7
4,800 m. : Sollberger Fritz, Berne	min. 2.08
5,100 m. : Ernst Armin, Lachen	sec. 11
6. Saut longuer : Keller R., Winterthour	m. 6.82
7. Saut hauteur : Schibli W., Zurich	m. 1.75
8. Saut à la perche : Ruckstuhl H., Winterthour	3.40

Inutile de dire que la lutte sera chaude à Langenthal où l'on verra le fruit de l'énorme travail qui a été fourni en vue des concours organisés à l'occasion de la Fête du Centenaire. D'autre part, il est indéniable que nos gymnastes font des progrès techniques constants. On peut donc s'attendre à un combat acharné entre les détenteurs actuels du titre de champion et ceux qui, légitimement, aspirent à le conquérir.

Le sixième cours organisé par le Comité technique de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique aura lieu dimanche, le 2 juillet, à Monthey, et sera réservé à la natation. M.

PETITES NOUVELLES

Tuée par une auto. — Dimanche soir, une femme a été atteinte au passage sous-voie du Bollwerk à Berne par une automobile et blessée mortellement.

Alphonse XIII aurait pardonné à son fils. — Des dépêches de Vevey aux journaux anglais ont annoncé qu'Alphonse XIII avait pardonné à son fils, le prince des Asturies, l'acte de désobéissance dont le jeune prince s'est rendu coupable en épousant Mlle Edelmira San Pedro et qu'il avait envoyé aux jeunes époux ses vœux et sa bénédiction paternelle. On pense, déclarent toujours les journaux anglais, que le prince et sa femme rendront prochainement visite à la reine Victoria, à Fontainebleau et Alphonse XIII se trouvera, comme par hasard, ce jour-là, au château.

BIBLIOGRAPHIE

Le Théâtre du Jorat

Alors que le Théâtre de Mézières ouvre ses portes pour fêter son 25e anniversaire en jouant *La terre et l'eau,* le sympathique auteur lausannois Vincent Vincent fait paraître son *Théâtre du Jorat.* Félicitons l'auteur de son à-propos.

Voici donc le « livre du jubilé », retraçant l'histoire de ce quart de siècle d'activité ; c'est aussi le seul ouvrage — à notre connaissance — consacré à notre théâtre populaire romand. Il rend un témoignage de juste reconnassance aux hommes — les frères Morax en particulier — qui surent mener à chef cette admirable entreprise.

M. Vincent, qui fut initié dès sa plus tendre enfance aux « mystères » de la scène de Mézières, était tout particulièrement désigné pour retracer l'histoire du Théâtre du Jorat. Auteur dramatique, critique, romancier, décorateur, collaborateur de nombreux journaux, il est d'une compétence exceptionnelle dans tout ce qui touche à l'art dramatique.

Ce joli livre est paru dans l'éclectique collection des « Institutions et Traditions de la Suisse romande ». Après le *Collège Saint-Michel et l'Abbaye de Saint-Maurice,* avant le *Collège de Genève* que prépare Henri de Ziegler et que l'on attend avec curiosité, n'avait-il pas sa place marquée pour commémorer une de nos plus belles traditions romandes ?

Le *Théâtre du Jorat* par Vincent Vincent. Préface de Gaston Bridel. Collection « Institutions et Traditions de la Suisse romande », No 3, 1 joli volume illustré, in-8o couronne br. fr. 3.50 (Lafuma 7.50 ; Hollande 18.—). Editions Victor Attinger, 7 Place Piaget, Neuchâtel.

Madame Patience MARIETHOD-MARCLAY, à Monthey, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Modeste MARIÉTHOD

Huissier du Tribunal de Monthey

survenu dans sa 65me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, samedi 1er juillet 1933, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part

ETOILE CINE-CASINO

LILIAN HARVEY

Armand Bernard

dans la nouvelle production U. F. A., d'Elrich Pommer :

QUICK

Le réalisateur du „Chemin du Paradis", du „Capitaine Craddock", de „Ronny"

Quick a tenu l'affiche 5 semaines consécutives à Genève

Halle de Gymnastique
Martigny-Ville

KERMESSE

de l'Harmonie Municipale

Samedi 1er juillet dès 20 h. 30 **Concert**

Dès 23 h. : **BAL**

Dimanche 2 juillet, dès 15 h.

OUVERTURE DES JEUX - **Grand BAL**

Carte de bal : Samedi 0 fr. 50, dimanche après-midi 1 fr., soir 1 fr.

Bon orchestre

Bonne cantine — Invitation cordiale

Royal-Sonore

MARTIGNY, Avenue du Bourg

Vendredi 30 juin, samedi 1er et Dimanche 2 juillet à 20 h. 30, dimanche, matinée à 14 h. 30

Jeanne Biotel portera crânement la culotte dans

Conduisez-moi Madame

Une comédie musicale pleine d'entrain et d'esprit, avec **Armand Bernard.** Des chansons qui plaisent et que tout le monde fredonnera. *Actualités Ciné-Journal suisses :*

Nos bonnes raclettes et nos chants

Abonnez-vous au « Confédéré »

Qualité Chic Prix

Voilà les caractéristiques des VÊTEMENTS sortis de la

Maison Albert DUC

Tailleur **SION** Rue du Rhône

Coupe moderne — Travail prompt, soigné et garanti — Costumes tailleur pour dames sur mesure — Nouvel arrivage de drap anglais

On se rend à domicile

Attention !!

L'Arène de Variétés suisse

ANDRÉDYS

Installée sur la **Place de l'Hôtel KLUSER, à Martigny,** donnera sa première soirée d'ouverture **vendredi soir 30 juin, à 20 h. 30, Samedi, Dimanche,** après-midi et soir

L'Arène Andrédys nous revient avec un nouveau programme : les **Cubanos,** danseurs espagnols et internationaux (**Janos,** merveilleux acrobate), **Dixie** le phénoménal athlète (à l'extenseur), **Œutchi, Gédéon et Pépino,** les 3 clowns de valeur

Venez voir et encourager cette troupe d'artistes qui méritent par leur travail naturel l'approbation du public. Voir affiches.

Institut Rotsee - Lucerne

COURS DE VACANCES

pour jeunes gens. — Langues, répétitions dans toutes les matières des écoles publiques

Sports — Excursions — Prospectus sur demande

On demande de suite bonne

Fille de cuisine

bons gages. — S'adr. à l'Hôtel Terminus, Martigny.

Petit chalet

bien exposé, altitude 1200 à 1500 m., demandé du 22 juillet au 19 août. 3 lits avec literie.

Faire offres avec description et **prix,** 1 stère bois fourni, d'ici au 5 juillet, sous OF. 14766 V. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

MAISON ROBERT **Paillettaz** S.A.

Grande Vente d'Eté

Soldes et Occasions

20 % — **10 %**

Rue de Bourg, 8 LAUSANNE

Soumission à Champex

MM. LOVAY frères mettent en soumission les travaux de maçonnerie et ferblanterie concernant la construction d'un grand **tea-room** avec **habitation.**

On peut prendre connaissance des plans, devis, chez M. GARD, architecte à Martigny. Les soumissions devront lui parvenir pour vendredi soir le 7 juillet.

Registres - Classeurs

Imprimerie Nouvelle, Martigny

Téléphone 119 ***A. Montfort*** *Avenue des Acacias*

Isérables

DIMANCHE 2 JUILLET

Grande Fête champêtre

de la

Jeunesse radicale

à l'occasion de l'inauguration de son drapeau, avec le concours de la société de musique **„La Persévérance"** de Leytron et de la société de **Jeunesse radicale de Riddes**

BAL - Raclette - CONCERT
TIR AU FLORERT — TOMBOLA

Les Spectacles

Capitole Sonore, Sion

Un film joyeux, captivant, pathétique

Le sort des rois

film parlant français avec Simone Mareuil, Jacques Maury Pierre Juvenet

Dimanche 2 juillet en cas de beau temps, matinée **RELACHE**

PROCHAINEMENT : un film parlant français :

GARE CENTRALE

avec DOUGLAS FAIRBANKS

De la variété dans vos menus et.... c'est le succès!

A l'heure actuelle, la ménagère a bien d'autres choses à faire que d'acheter et de préparer, avec peine et perte de temps tous les ingrédients d'un potage au pot-au-feu. Procurez-vous les potages saucisses Knorr qui vous permettent, en tous temps et à peu de frais de servir une soupe savoureuse et nourrissante. Demandez toujours et partout le

Potage Knorr forme saucisse

Sous un volume minimum, il nourrit au maximum!

Jeune Fille

forte, sortant des écoles, cherche occupation dans magasin ou ménage.
Ecrire sous OF. 14735 V. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Voyageurs

(messieurs ou dames) également débutants sont demandés partout pour la visite de la clientèle particulière et des grandes cuisines. Spécialités denrées coloniales de grande consommation. Aux bons vendeurs on accorderait carte de voyage et voiture.
Offres avec timbre-réponse à case postale 49, Berne 14.

A vendre à Monthey

café

très bien situé.
Ecrire sous OF. 3609 L. à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

Cheval

sage et de confiance avec **harnais neuf,** à vendre ou échange bétail. — Sévère TURIN, Muraz-Collombey,

Superbe AUTOMOBILE

8 cylindres, 17 HP, 4 à 5 places, **à vendre** cause départ. Réelle occasion.
S'adresser à M. Jean BEROUD, Chemin de Montelly, No 3, Lausanne.

A remettre à Lausanne

laiterie

très bien située. Nécessaire pour traiter, fr. 5000.—
Ecrire sous OF. 3605 L. à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

Salon de Coiffure pr dames

A remettre pour cause de santé, à Fleurier (Neuchâtel), joli magasin de coiffure pour dames avec installation moderne. Prix, fr. 3000.— Bon rapport assuré. Eventuellement facilités de paiement pour personne sérieuse et sachant travailler.
Offres à Mme FRANCHINI, Salon de Coiffure, Fleurier.

A remettre à Monthey

bon petit établissement

Petite reprise
Ecrire sous OF. 3608 L. à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

Cordonnerie

à remettre sur grand passage, bonne clientèle. Nécessaire fr. 2500 et fr. 4000.—.
H. Ozelley, Couchirard 1, **Lausanne.**

Bon petit Café

à vendre à Bex, sur grand passage. Prix, fr. 40.000.—
S'adresser sous OF. 3614 L., à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

BALLESTRAZ & TORRENT

SCIERIE
Grône

Bois, charpente, planches, mélèze, arole, épicéa, propres et sèches pour menuiserie

A vendre à Vevey

immeuble avec **CAFÉ** au bord du lac. Prix fr. 55.000.—
Ecrire sous OF. 3612 L. à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

Gendarmes

grands	par paire 0.25
Cervelas et Emmenthaler	par paire 0.25
Saucisses au cumin	» 0.15
Salami et saucisses de garde	1/2 kg. fr. 1.70
Viande séchée à l'air à manger crue	1/2 kg. fr. 1.40
Viande fumée pr cuire	1/2 kg. fr. 0.50

Envois de 5 kg. 1/2 port payé
Boucherie chevaline **M. Grunder,** Metzgergasse 24, **Berne**

Fully, les 2 et 9 juillet 1933

Grande Kermesse

organisée par la société de musique l'**AVENIR**
BAL, attractions diverses, tombola

PLAN-CONTHEY les dimanches 2 et 9 juillet

Grande Kermesse

organisée par la société de musique **LA LYRE**
Jeux, attractions, BAL. Invitation cordiale.

A VENDRE près du Lac Léman, région Lausanne-Vevey,

JOLI CAFÉ

bien achalandé avec jeux de quilles, appartement en plein soleil (café seul dans localité). Prix très avantageux. On peut traiter avec Fr. 20.000.— ou accepterait conditions. Ecrire sous *OF. 3610 L. à Orell Fussli-Annonces, LAUSANNE.*

Cession de commerce

La Maison J. Métral & fils a l'honneur d'informer sa clientèle de la remise de son commerce à M. Raymond Métral.
Elle la remercie de la confiance qu'elle lui a témoignée jusqu'à ce jour et la prie de reporter celle-ci sur son successeur
Martigny-Ville, le 30 juin 1933. *J. METRAL & fils.*

Reprise de commerce

J'ai l'avantage d'informer le public de Martigny et des environs que j'ai repris le commerce de MM J. Métral et ses fils.
Je me recommande pour tous travaux pour tous travaux de **serrurerie, installations sanitaires et chauffages centraux.** Etude gratuite de tous projets.
Martigny-Ville, le 30 juin 1933. *RAYMOND METRAL.*

A VENDRE à Martigny

superbe café, très bien situé sur grand passage. Affaire des plus avantageuse. taxée environ 150.000.— serait cédée, pour cause majeure, à Frs 100.000.— dont Fr. 80.000.— seraient assurés par hypothèque. Une somme de Fr. 20.000.— serait nécessaire pour traiter. Pressant pour cause de départ.
Ecrire sous *OF. 3607 L. à Orell Fussli-Annonces, LAUSANNE.*

Cafés à remettre

Pour reprendre un établissement, adressez-vous à des spécialistes

WELCO S. A. à Lausanne

offre en tous points toutes garanties aux personnes susceptibles de reprendre un établissement public.

WELCO S. A.

est spécialisé dans les affaires de reprises et ventes de cafés-restaurants et hôtels et ne s'occupe pas d'autre chose.

Cherchez-vous à vous installer? Alors prenez la peine de consulter cette liste et nous ne doutons pas que vous trouverez ce qui vous conviendra suivant le *capital dont vous disposez.*

A LAUSANNE 3 établissements à remettre :
1. Reprise fr. 75,000.—, recettes fr. 350 par jour ;
2. Reprise fr. 25,000.— ;
3. Reprise fr. 60,000.—.

Ces trois affaires valent la peine d'être visitées.

Plusieurs bons cafés à vendre dans la région de Lavaux dont un de ceux-ci pour fr. 30,000.—.

A VEVEY deux bons cafés à vendre au bord du lac prix fr. 55,000.— et fr. 135,000.—.

Dans la vallée du Rhône, Bex et région, plusieurs jolis établissements à partir de fr. 40,000.—.

Monthey, Martigny, Sierre etc., plusieurs cafés à remettre et à vendre dont une excellente affaire à remettre pour fr. 5000.—.

Dans la région de la Côte, Jorat, Vallée de la Broye quelques cafés de campagne à vendre à des prix très bas.

A vendre à Cossonay, Yverdon, Orbe, rives du lac de Neuchâtel, région du Jura (Vallorbe) quelques bons établissements.

«WELCO S. A.» *conduira sur place toutes personnes désirant s'intéresser à la reprise d'une de ces affaires et cela à titre tout à fait gratuit.*

Tous renseignements vous seront donnés dans les délais les plus rapides par

WELCO S. A., Georgette 1, à Lausanne

Téléphone 32266

Spécialisée pour ventes et remises des cafés

Nombreuses références à disposition.

Un caractère propre

c'est ce qu'il faut reconnaître aux chaussures Löw pour messieurs. Ce ne sont pas seulement des chaussures de qualité comme d'autres. Elles ont dans leur coupe et dans leur forme ce quelque chose qui les distingue de la masse. Faites-vous présenter, sans engagement pour vous, nos chaussures Löw pour messieurs, dont nous sommes si fiers.

Série Standard : **14.80** à **19.80**

Série Luxe : **22.50** à **29.50**

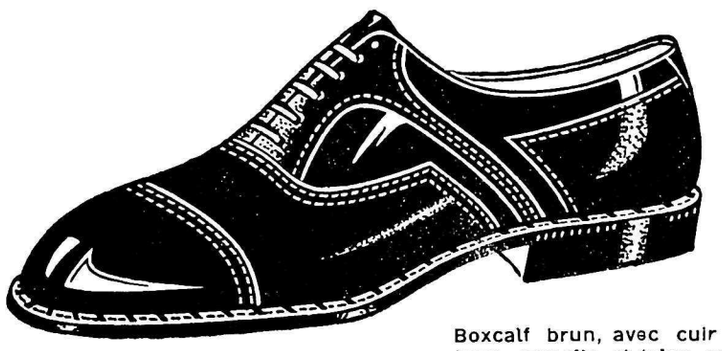

Boxcalf brun, avec cuir verni brun, semelle et talon couture fantaisie, nouvelle forme pointue, cousu trépointe **22.50**

Löw S. A. MARTIGNY
Av. de la Gare, tél. 61.320

CAFÉ

à vendre, seul dans la localité, près de Vevey. Prix exceptionnel 50.000 fr., cause de départ.
Ecrire sous OF. 3611 L. à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

Livraison rapide d'

Etiquettes volantes

IMPRIMERIE NOUVELLE
MARTIGNY Téléph. 119

Joli établissement

à remettre, région de Cau Reprise, fr. 12.000.— ; loyer, 2000.—. Entrée immédiate ou convenir.
Ecrire sous OF. 3613 L. à Or Fussli-Annonces, Lausanne.

Grande Vente Annuelle d'Occasions et Soldes

Nos Séries de prix 9,75 — 14,75 — 19,75 — 29,75 — 38 — 48 — 68 — 88

en Robes et Manteaux

Aux Galeries du Théâtre S.A

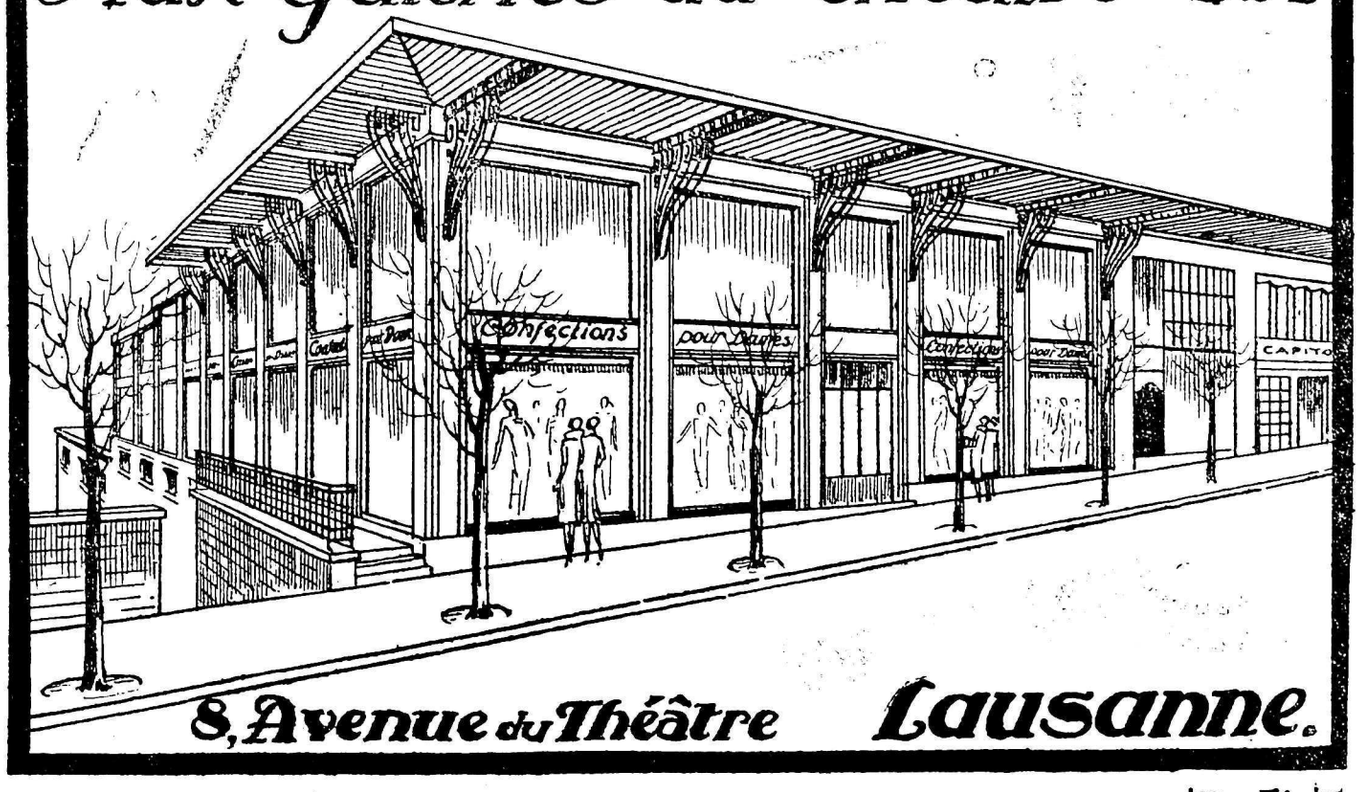

8, Avenue du Théâtre **Lausanne.**

Ne manquez pas Mesdames de visiter les Galeries du Théâtre à votre prochain passage à Lausanne.

Les articles Soldés ne sont pas envoyés à choix.

SUPPLÉMENT DU VENDREDI

LE CONFÉDÉRÉ

Martigny, vendredi 30 juin 1933. *No 76.*

POUR LA FEMME

Ce qui se porte

Les cotonnades

Les femmes ont décidé, cette saison, de ne se vêtir que de lin ou de cotonnade. Surtout de cotonnade. Qu'elle semble lointaine l'époque où nous n'admettions pour le sport, les courses matinales, la campagne, que la soie, et toujours la soie ! Aujourd'hui, sauf lorsque nous devons paraître sous l'éclat des lustres ! et encore ! une étoffe brillante nous semble aussi indésirable qu'un nez brillant.

Nous savons que ces cotonnades, qui nous sont subitement si chères, sont, d'un travail précieux, elles forment des nattés ou des granités d'une souplesse étonnante. Ce qui permet d'en faire des robes des tailleurs, et même des manteaux d'une extrême élégance. Elégance, qui paraît simple au premier abord ; mais qui est très raffinée quand on la regarde de près. Car ces cotons ont les mêmes effets de tissage que les plus beaux lainages. Ils sont bosselés, gaufrés, côtelés, bouclés. Ils sont de teinte unie et des plus sombres aux plus délicats Mais ils sont aussi écossais, rayés, quadrillés, en mélanges savants. Et cela, je le répète, non plus pour jouer le rôle un peu mélancolique d'accessoires ; garnitures écharpes, cols, mais des rôles de premier plan.

Pour le voyage

Un vieux principe veut que le costume idéal pour voyager soit un costume tailleur, de teinte neutre, ni gris, ni beige, avec jaquette moins courte que l'an passé et jupe légèrement évasée du bas. Hélas ! si ce genre de tailleur est pratique peut-on en dire autant de la blouse ? La blouse est un vêtement ensorcelé ! qui éprouve une aversion maniaque à rester à l'intérieur de la jupe autour de la taille ; qui se met en tire-bouchon, qui s'aplatit, qui gonfle... Un conseil, préférez donc au tailleur l'ensemble composé d'une robe de fin lainage uni, plutôt sombre, bleu moyen, gris souris, vert, sur laquelle vous jetterez un manteau trois-quarts, raglan, sans col, sans boutonnages, sans revers, complété par une jolie écharpe originale. Le manteau, très clair, est appréciable à la montagne ou au bord d'un lac où les fins de journée sont froides, brusquement.

Est-il nécessaire de parler des chapeaux ? Oui, pour dire qu'ils doivent être assortis aux toilettes qu'on emporte. Bérets drapés, petits feutres s'imposent de préférence aux coiffures de fantaisie Quant aux souliers, l'essentiel est de choisir des souliers légèrement plus grands que le pied afin d'éviter des chevilles gonflées et des tortures intolérables. L'essentiel est également de veiller à ne pas emporter, comme moi, pour constituer une paire idéale, un soulier noir et un soulier brun !

Manichc.

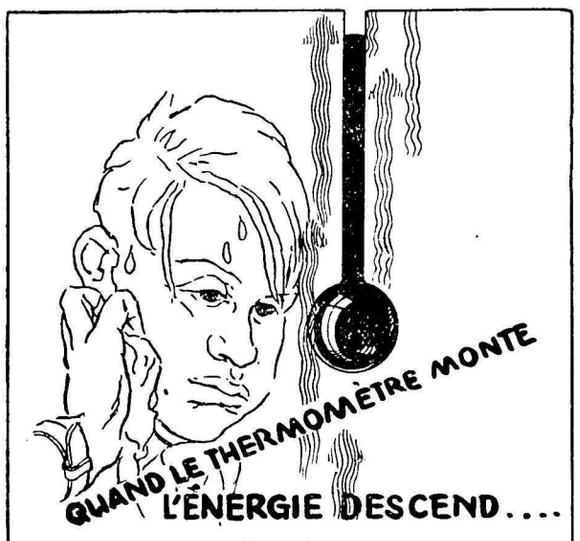

L'Ovomaltine froide est la boisson d'été idéale. D'un goût délicieux, elle fortifie et désaltère à la fois.

Demandez à la Maison Dr A. Wander S. A. à Berne, le nouveau gobelet mélangeur très pratique qu'elle fournit contre remboursement de 1 fr.

On remplit le gobelet aux ¾ de lait froid, on ajoute 1–2 cuillerées à thé d'Ovomaltine, du sucre à volonté et éventuellement quelques morceaux de glace. On met le couvercle et on agite vigoureusement pendant quelques instants.

Même les gens qui connaissent bien l'Ovomaltine sont étonnés de son goût délicieux, prise froide. C'est pourquoi, **pendant les fortes chaleurs**, prenez

L'OVOMALTINE FROIDE

L'Ovomaltine est en vente partout en boîtes à 2 frs et 3 frs 60

Seule l'Ovomaltine produit les effets de l'Ovomaltine

B 223

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Nos recettes

Omelette Sablaise

Couper en dés une petite boîte de thon mariné avec un soupçon d'ail et une échalotte. Si vous le pouvez, ajoutez-y une laitance de carpe et mettez le tout dans une poële avec un morceau de beurre.

Aussitôt le beurre fondu, verser également dans la poële 6 œufs et davantage, fortement battus, remuer pour bien opérer le mélange et faire prendre l'omelette, que vous servirez en la recouvrant de la sauce suivante.

Avec 50 grammes de beurre et une bonne cuillerée de farine faire une petite sauce blanche à l'eau. Aussitôt qu'elle sera liée, la retirer du feu et lui incorporer par petits morceaux et en tournant constamment, environ 100 grammes de beurre à la maître d'hôtel, lequel n'est autre chose que du beurre frais, manié avec une forte cuillerée à café de persil hâché très fin, un peu de sel et le jus d'un demi citron.

Servir l'omelette sur un plat chauffé.

Ragoût à l'italienne

Hâcher aussi fin que possible un oignon, une gousse d'ail, un quart de lard maigre, quelques branches de persil et faire revenir le tout avec un morceau de beurre, sur feu doux. Lorsque ce hâchis commence à prendre couleur, y ajouter un kilog. de poitrine ou d'épaule de veau ou mouton, au choix.

Faire revenir cette viande et la mouiller ensuite avec de l'eau chaude ou bouillon de manière à recouvrir la viande, ajouter sel, poivre, un oignon piqué de 6 clous de girofle, deux branches de thym, autant de marjolaine, une feuille de laurier, un peu de romarin. Faire cuire de deux à trois heures, suivant viande employée, et une heure avant de servir ajouter au ragoût quelques pommes de terre coupées en quartiers.

Servir très chaud après avoir vérifié l'assaisonnement et on peut encore ajouter deux ou trois tomates ainsi que des champignons.

Chou-fleur à la bourgeoise

Après avoir épluché, lavé et partagé le chou-fleur en petits bouquets, le faire blanchir à l'eau salée bouillante et pour ceux qui ont l'estomac délicat, le passer à deux eaux. Lorsqu'il est presque cuit, le retirer et l'égoutter.

D'autre part, faire frire du jambon et du lard coupés en dés, dans la poële avec un peu de bonne graisse ou d'huile, ajouter une cuillerée de farine qu'il y a lieu de faire un peu roussir et mouiller ensuite avec du bouillon. Après quelques minutes d'ébullition, adjoindre le chou-fleur avec sel, poivre, ail hâché (facultatif) et laisser mijoter un quart d'heure.

Crème mousseuse au café

Faire chauffer un demi litre de lait et au moment où il bout lui adjoindre 30 grammes de café en grains, autant que possible fraîchement grillé : laisser infuser pendant 20 minutes au moins, puis passer le lait auquel on ajoutera du sucre en quantité suffisante.

Remettre sur le feu et quand il commmence à bouillir, le verser sur 6 jaunes d'œufs battus qu'il faudra tourner jusqu'à ce que la crème soit prise. Faire alors refroidir et quelques moments avant de servir, foueter en neige ferme une tasse de crème fraîche sucrée.

Incorporer celle-ci au café et servir froid.

Avec les blancs d'œufs faire une mousse au chocolat en les battant en neige très ferme, faire fondre 3 tablettes de chocolat vanilé en le sucrant selon convenance, laisser refroidir le chocolat, lequel doit être épais et le mélanger avec les blancs battus.

Dresser en pyramide sur un compotier.

F.

SUISSE

L'affaire des faux-monnayeurs traficants de cocaïne

Un mandat d'arrêt a été lancé

Poursuivant son enquête dans l'affaire de cocaïne, le juge d'instruction vient de décerner un mandat d'arrêt international contre un nommé César Bianchini, 45 ans, Italien, un des gros fournisseurs de « coco » à la bande Fornara et consortsè découverte lors de la récente affaire de faux écus.

Cet individu, qui réside en Turquie, faisait la anvette entre ce pays et la Suisse.

Ce qu'il faut savoir

L'administration des postes françaises informe qu'en France une distribution des envois exprès inscrits n'a pas lieu le dimanche. Les envois exprès non inscrits sont remis aux destinataires jusqu'à 11 h. Les envois de la poste aérienne sont placés sur le même pied que ceux transportés par la voie ordinaire.

Les offices de poste sont invités à rendre attentifs les expéditeurs d'envois exprès à destination de la France, déposés le samedi, sur les restrictioins susmentionnées, introduites dans le service de distribution des envois exprès du pays de destination, afin d'éviter après coup des réclamations pour cause de distribution tardive.

POUR L'AGRICULTEUR

La récolte du foin

Chaque année nos agriculteurs supportent des pertes considérables occasionnées par la récolte trop tardive du foin et encore davantage par le mauvais temps.

Avec l'ancien système de récolte, c'est-à-dire en laissant sécher le foin sur le sol par un temps pluvieux, on obtient un fourrage qui a perdu une grande partie de sa valeur nutritive. Nous attirons donc à nouveau l'attention des agriculteurs sur le fait que de grosses pertes peuvent être évitées par l'emploi des nouvelles méthodes de récolte du foin. Une bonne récolte n'est possible avec l'ancien système qu'en période de beau temps et si le sol est sec.

Pour effectuer la récolte du foin au moyen de chevalets ou siccateurs, on dispose le fourrage quelques instants après la coupe sur les supports. On donne aux bottes de foin une forme conique et on les peigne de façon que la pluie s'écoule facilement.

On utilise plusieurs formes de supports : les plus connus sont les siccateurs ou « perroquets » d'Algäu et ceux du Tyrol.

Ces derniers sont un peu grands. Les chevalets sont également très répandus actuellement.

Les principaux avantages des siccateurs sont les suivants :

1. En disposant l'herbe peu de temps après la coupe sur les supports, on évite l'émiettement des feuilles du foin et, par conséquent, des pertes assez importantes.

2. Grâce à l'air circulant entre les branches des supports, le fourrage sèche même par temps couvert ou pluvieux.

3. Sur les chevalets ou siccateurs, le foin ne perd pas de sa valeur, même s'il pleut durant des semaines parce que l'eau s'écoule sur la surface du tas de foin qui ne touche pas le sol.

Après quelques rayons de soleil, l'herbe qui se trouve à la surface des tas peut sécher facilement et le foin pourra être rentré sans autre manipulation tandis qu'un foin étendu sur le sol reste encore longtemps mouillé.

4. Lorsque le foin est disposé sur les supports, la jeune herbe peut repousser sans difficulté. On évite ainsi le travail pénible consistant à rateler un foin, étendu pendant une période de pluie plus ou moins longue, et qui est déjà traversé par la jeune herbe.

5. La qualité du foin séché sur les supports est excellente. Le lait des vaches nourries avec ce foin augmente rapidement et sa qualité devient meilleure, car ce fourrage est savoureux et riche en matières nutritives.

6. Le foin qu'on récolte sur les supports est aussi beaucoup plus sain. Le bétail le mange volontiers à cause de son arôme. Un foin obtenu sur le sol humide, surtout s'il est détrempé par la pluie prend une odeur désagréable de sol et de moisissure. Les cas de maladie les plus fréquents, par ex indigestion, avortement et tuberculose sont causés le plus souvent par un fourrage de mauvaise qualité.

7. La mise du foin en petit tas (veillottes, chirons) n'a pas grande valeur car l'herbe prend l'odeur désagréable du sol humide et exige encore plus de temps et de travail que l'utilisation des supports, parce que les veillottes doivent être étendues à nouveau.

Les sociétés d'agriculture et les autorités de nos communes agricoles sont invitées à s'adresser à la Station cantonale de Phytotechnie pour une démonstration éventuelle de ces différents systèmes de supports.

Station cantonale de Phytotechnie.
H. BLOETZER.

Vers le moratoire

L'agriculture suisse rapporte actuellement à peine le 1-2 % d'intérêt du capital engagé. L'intérêt des dettes se monte en moyenne des dettes hypothécaires et chirographaires à 5 %. Comment est comblée la différence entre ces deux taux ? C'est bien simple. Les paysans surendettés et qui, de ce fait, ne peuvent plus emprunter, doivent déposer leur bilan, faire faillite ou être secourus. Ils sont au nombre d'environ quinze cents dans le canton de Vaud [1]). Les autres augmentent leurs dettes et grignotent leur capital.

Dans l'industrie ou le commerce, lorsque les affaires périclitent, le dividende des actions est réduit, voire même supprimé. Les actionnaires, bon gré, mal gré, doivent se résigner. En agriculture, rien de semblable. Les créanciers, malgré le recul de la rente du sol, ne sont, dans leur ensemble, nullement disposés à faire des concessions relatives au taux de l'intérêt. En temps de crise passagère, cela n'est pas très grave. Mais dans une époque comme celle d'aujourd'hui, où il n'y a aucune perspective d'amélioration prochaine de la rentabilité agricole, on se demande de quelle manière l'écart d'intérêt mentionné ci-dessus sera couvert en entier du moins en partie. De toute façon, cet écart ne saurait subsister encore une année ou deux ans. C'est pratiquement impossible.

Pour porter secours aux agriculteurs obérés, les autorités fédérales ont pris un arrêté en avril dernier, instituant entre autres, l'assainissement officiel agricole. Mais ces dispositions, si elles sont applicables par exemple dans le canton de Vaud pour cinq cents cas au cours d'une année, elles ne le sont plus si ce chiffre augmente tout à coup de cinq cents ou de mille nouveaux cas. Les autorités judiciaires compétentes et les autres organes chargés de son application ne suffiraient plus à leur tâche. Serait-ce alors la faillite pour de nombreux paysans ? Il faut éviter, coûte que coûte tout ce qui pourrait contribuer à augmenter le nombre des chômeurs ayant pour résultante des troubles sociaux. Déclencher une grève des paysans endettés pour ne plus verser leurs intérêts ? Il ne faut pas envisager la manière forte dont les répercussions sont imprévisibles. L'inflation avec la baisse du franc comme corollaire ? Ce serait un pis aller ! Et alors, quel remède pour sortir de cette impasse puisque, de toutes les possibilités mentionnées ci-dessus, aucune n'est recommandable ? Il n'en reste qu'une à notre avis : la réduction obligatoire de l'intérêt des dettes. Nous entendons par là, non un moratoire général en faveur de l'agriculture mais une réduction du taux de l'intérêt d'endettement, suivant les exploitations.

Si ces lignes vont tomber sous les yeux de quelques créanciers, ils auront certes un jugement sévère à notre adresse. Ce serait dans l'ordre naturel des choses et cela ne nous étonnerait point, car nous avons fait l'expérience que très peu d'entre eux se rendent compte exactement dans quelle situation financière lamentable est placée aujourd'hui l'agriculture suisse. Son existence est en jeu.

(Terre vaudoise).

[1]) *Et en Valais. (Réd.)*

Contrebande de chevaux

A la suite d'une plainte de la direction générale des douanes, dont les organes avaient découvert il y a quelque temps une vaste affaire de contrebande de chevaux dans l'Ajoie, le Tribunal de Porrentruy, après un procès qui dura trois jours condamna à une amende de 3000 francs un contrebandier célèbre dans la région, Jean Theubet. Pendant longtemps, Theubet trompa le fisc d'une manière raffinée. Habitant le village frontière de Réclerc, le contrebandier introduisait par-dessus la frontière des poulains dans son écurie. Il prenait soin cependant d'avoir toujours chez lui des bêtes semblables achetées en Suisse. Pendant qu'il revendait dans le pays les poulains de contrebande, il trompait les douaniers avec les chevaux de provenance suisse. Mais une surveillance prolongée fit prendre le contrebandier sur le fait. Theubet se refusant de payer l'amende en a appelé au Tribunal cantonal, qui a non seulement confirmé le jugement du tribunal de 1re instance, mais a porté l'amende à 6000 fr. Cette condamnation ne manquera pas de produire son effet dans l'Ajoie, dont les contrebandiers les plus éminents assistèrent au procès de Porrentruy en qualité de témoins ou de curieux.

LES BONS RESTAURANTS

Martigny - Kluser

celui où l'on revient

Bonne cuisine Prix modérés

Hôtel des Alpes, St-Maurice

NOBLESSE

LA PERLE DES VERMOUTHS

PERFEX CRÈME pour CHAUSSURES

IMPERMEABILISE LE CUIR

„LUY" apéritif sans rival

„LUY" produit naturel

„LUY" stimulant énergique

se trouve partout.

Distillerie Valaisanne S. A., Sion

BRULEUR PERFECTIONNÉ OLEO

ATELIERS H. CUÉNOD SA CHÂTELAINE-V. près GENÈVE

OLEO Cuénod

CHAUFFAGE AUTOMATIQUE AU MAZOUT

SILENCIEUX SÛR, PRÉCIS ÉCONOMIQUE

CUÉNOD-WERKE A.G. SIHLPORTE LÖWENSTR. 8 ZURICH

R. NICOLAS - Electricité

SION, Avenue du Midi, tél. 390

MARTIGNY

Pl. de la Liberté, tél. 326

RADIO

Vous y trouverez les meilleures marques et les nouveautés de premier ordre

Philips - Telefunken - Pilot
Apex, American Bosch, Bell

Banque Populaire de Martigny S.A.

Dépôts A TERME ET A VUE.

Carnets d'épargne

Toutes OPÉRATIONS de BANQUE

Occasion

A VENDRE

LIT en FER

laqué blanc, avec sommier métal. — Demander l'adresse à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Vin rouge tessinois

de mon pressoir (du plant'américain) à partir de 50 litres à 55 ct. p. litre, départ Locarno.
F. WEIDENMANN, Locarno (No 64).

LES MOTOS

PUCH

sont arrivées. Une visite s'impose pour voir les modèles 500 et 250, au

GARAGE

Balma, Martigny

FIANCÉES

Avant de faire votre achat de **TROUSSEAUX** et **LINGERIE**, demandez les échantillons de la

Maison SCHWOB et Cie

TISSAGE DE TOILE

Vente directe de la fabrique à la clientèle privée. Linge de 1re qualité et à des prix les plus avantageux.

Représentée par :

AUGUSTIN LUGON, EVIONNAZ Tél. 30

Se rend à domicile avec collection. Devis sans engagement

La Mutuelle des Automobilistes

existe

Demandez-nous les conditions pour l'assurance responsabilité civile, vous serez étonnés.
Pas d'actionnaires aux dividendes alléchants,
Tous les bénéfices répartis aux assurés.
Ristourne doublée.

Assurance Mutuelle Vaudoise

Th. LONG, agent général, **Bex**

EVITEZ

toute erreur ou retard en transmettant directement vos annonces à notre bureau

Angle avenue de la Gare avenue des Acacias

TÉLÉPHONEZ **2.52**

et nous ferons prendre votre texte de suite par notre voyageur.

Orell Fussli-Annonces
Succursale de Martigny

A LOUER, au Manoir

1. **APPARTEMENT** 5 p., chauff. centr., ch. de bain, avec ou sans jard. ou garage (50 m2).
2. Plusieurs belles **CHAMBRES meublées,** ensemble ou séparément.

S'adresser à Mme Marie Puippe-Morand, à Martigny-Ville.

Fromage Emmenthal, tout gras, seulem. fr. 1.80 le kg.

Recommandé pour les travaux de la campagne à cause de sa grande valeur nutritive, très bon marché et pas fort
Marchandise irréprochable !

Envois par 5 kg. fr 2.- le kg. Par 15 kg. fr. 1.80 le kg.

Jos. Wolf, fromages en gros, **Coire** Tél. 6.36

Vélos Motos

REVISIONS — REPARATIONS SOIGNÉES
Choix de vélos de premières marques
Prix et conditions avantageux. Catal. à disposition

Clovis MEYNET, Monthey

Service taxi - Se recommande, - **Tél. 91**

Usine à gaz de Sion

Coke de qualité équivalente au coke de la Ruhr. Livraison d'été à des prix intéressants ; facilités de paiement.
Demandez renseignements au Bureau des Services Industriels.

ON DEMANDE

Jeune Fille

de 17 à 19 ans, ayant bonne façon, pour aider au ménage et à l'occasion au café. Bonne occasion d'apprendre la cuisine. Vie de famille. Entrée de suite.
Faire offres avec photo ou se présenter à Mme Rouller, Café du Mouton, Moudon (Vaud).

A LOUER

à Martigny-Bourg une

CAVE

pouvant contenir 28 à 30.000 litres, entièrement remis à neuf avec pressoir.

Pour traiter s'adresser à l'avocat Gabriel TROILLET, Martigny-Ville.

Moto 500

Royal-Enfield lat., à vendre. Eclairage Bosch, klaxon. Bas prix. — **Robert Corbaz,** Le Mont-Gd-Mont s. **Lausanne.**

A VENDRE

CAMIONNETTE

Fiat 501, à choix sur deux.
A bon compte. Facilités de paiement.
S'adresser à Jean Duc à St-Maurice.

A vendre ou à louer

IMMEUBLE

avec **café-restaurant**
S'adresser à la BRASSERIE BEAUREGARD, MONTREUX.

Gendarmes

grands, par paire 0.25
Cervelas et Emmentaler par paire 0.25
Saucisses au cumin » 0.15
Salametti » 0.40
Saucisse de garde et salami par ½ kg. 1.70
Mortadella et saucisses de campagne, ½ kg. 1.20
Viande fumée pour cuire par ½ kg. 0.50
Gras de chevaux, 1re qualité, crue, ½ kg. 0.40
Envois contre remboursem. A partir de 5 kg., demi-port payé

BOUCHERIE CHEVALINE
B. BIANCHI
Ostermundigen, près Berne

Ecole de

Coiffure

apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificat d'aptitude garantis. Tous mes élèves trouvent des places.
L. PEZET, professeur, rue de Coutance 24, Genève.

Tétines

fr. et salées seult **25 ct.** ½ kg
Saucissons pur porc **1.90** »
Gendarmes, grands **-.40** paire

Greubons

pressés, pr chien et volailles en pains de10 kg., **-.30** le kg

Saucisses

de ménage, extra **-.90** ½ kg.
contre remboursement ½ port payé à partir de 5 kg.

Se recommande :
CHARCUTERIE
SUTER
MONTREUX